

*Questions orales*

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Même Pinard n'en croit rien!

**M. Andre:** Et les Américains ont quatre milliards de notre argent.

**M. Trudeau:** Madame le Président, les faits et les données sont faciles à établir. Il suffit de prendre le budget Crosbie, d'examiner l'augmentation...

**M. Hnatyshyn:** Règlement!

**M. Trudeau:** ... d'examiner le prix ferme établi dans ce budget, soit 85 p. 100 du prix mondial, et alors le député verra comment nous avons jusqu'ici épargné cet argent des consommateurs.

Pour ce qui est des instructions données au ministre, elles sont fort simples. Il doit chercher une solution de compromis avec le gouvernement de l'Alberta. Nous avons affirmé dans notre Programme énergétique national qu'il est nécessaire d'augmenter les prix, et nous le croyons toujours. Lorsqu'il a rencontré son homologue de l'Alberta le mois dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources lui a confirmé que nous étions d'accord pour augmenter les prix de l'énergie. Il n'y a pas de doute que la discussion portera principalement sur la part des recettes qui ira à l'Alberta et la part qui sera redistribuée par le gouvernement fédéral aux consommateurs canadiens, aux contribuables.

**M. Hnatyshyn:** Laquelle, Pierre?

**M. Wilson:** Madame le Président, le budget Crosbie n'est pas en cause. Je parle de ce qui s'est passé après la présentation du budget Crosbie, de ce qui est advenu de la proposition faite par l'Alberta en juillet 1980. Le gouvernement actuel se spécialise dans la hausse du prix de l'essence et dans la trahison des promesses.

**Des voix:** Règlement!

**M. Wilson:** Le parti au pouvoir a provoqué une hausse des prix qui a été absorbée par le gouvernement fédéral par le biais d'une augmentation des taxes, et cette hausse des prix a favorisé l'exode des derricks et a nui à l'exploitation de nos richesses pétrolières.

**Des voix:** La question!

## LE PARTAGE DES RECETTES FISCALES

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, ma question supplémentaire porte précisément sur ce compromis. Le gouvernement est-il disposé à partager une partie des revenus tirés de ces taxes exorbitantes avec les provinces productrices et l'industrie pétrolière, ou se propose-t-il plutôt d'ajouter à ces taxes les hausses de prix qui découleront inévitablement de ces négociations?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député ne semble pas saisir la différence fondamentale qu'il y a entre la politique de son parti et la nôtre. Cette différence ne réside pas dans le fait de hausser les prix.

Nous reconnaissons que c'est nécessaire, nous l'avons reconnu pendant la campagne électorale.

**M. Clark:** Sauf dans les messages publicitaires d'Allan.

**M. Trudeau:** Nous nous assurons seulement que les prix, même augmentés, seront encore plus bas dans quatre ans que ceux que le parti de l'autre côté avait proposés.

Encore une fois, la différence fondamentale ne réside pas dans les prix, mais plutôt dans la façon dont les revenus tirés de ces ressources vont être partagés entre les Canadiens. Voilà où nos politiques diffèrent complètement. C'est uniquement pour cela que l'offre que le premier ministre Lougheed nous a faite l'été dernier n'était pas acceptable et ne l'est toujours pas. L'Alberta aurait reçu environ 45 p. 100 des revenus de l'industrie pétrolière...

**M. Andre:** Foutaises!

• (1420)

**M. Trudeau:** ... le secteur privé en recevant lui aussi près de 45 p. 100...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** ... et le gouvernement fédéral touchant les quelque 10 p. 100 qui restent. C'est inacceptable pour un gouvernement qui a le devoir d'assurer l'égalité entre toutes les provinces.

**M. Wilson:** Madame le Président, le fait est que nous devons partager les revenus. Depuis le début de 1980, le gouvernement fédéral s'est approprié environ 72 p. 100 des revenus. Le reste a été partagé entre les autres parties intéressées. Je demande au premier ministre si le partage des revenus sera plus équilibré à l'avenir que cela n'a été le cas à ce jour.

## LA TAXE D'ACCISE SUR LE GAZ NATUREL

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au sujet de ce qui s'est passé hier soir. L'Alberta et la Colombie-Britannique n'ont pas cessé de combattre la taxe d'accise sur le gaz naturel, dont la légalité a été soumise à la Cour suprême du Canada. Le mois dernier, la cour d'appel de l'Alberta a jugé cette taxe illégale. Comme l'Alberta a demandé expressément que le projet de loi relatif à cette taxe ne soit pas voté avant la fin des négociations et la publication de la décision de la Cour suprême, quelle raison le premier ministre peut-il invoquer pour demander la clôture sur ce texte le jour même où les négociations devaient débiter avec l'Alberta?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député a amorcé sa question sur des chiffres tout à fait fantaisistes. Mais à supposer qu'ils soient exacts et que 75 p. 100 aillent à l'État fédéral...

**M. Wilson:** Soixante-douze p. 100.

**M. Trudeau:** ... que 72 p. 100 aillent à l'État fédéral, il a demandé s'il ne pourrait pas y avoir de partage meilleur. Je puis affirmer au député, dont je n'accepte pas les chiffres, que la part que nous demandons sera bien meilleure que cela.